

Ecole des Tilleroyes - Reconstruction et approbation du programme

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'Ecole des Tilleroyes située en bordure de la route de Gray fut ravagée par un incendie le 13 mai 1989.

Les élèves de cette école à classe unique furent déplacés sur une autre école pour la fin de l'année scolaire grâce à une navette de bus.

Un bâtiment préfabriqué provisoire a été installé à la rentrée 89-90 pour les accueillir à nouveau sur leur quartier.

Ce quartier Nord-Ouest de Besançon qui est en pleine expansion (construction de zones pavillonnaires, projets d'habitat groupé, construction de la clinique, etc.) nécessite la construction d'équipements publics en rapport avec ce fort développement.

De ce fait, il convient d'envisager la construction d'un nouveau groupe scolaire, recentré sur le quartier et opérationnel en partie pour la rentrée 1993-1994.

Le programme de l'aménagement, établi en concertation avec l'Inspection d'Académie, l'équipe enseignante et les parents d'élèves, est le suivant :

1^{ère} tranche 1993-1994 :

- 2 classes élémentaires
- 1 classe maternelle
- locaux annexes.

2^{ème} tranche (en fonction des effectifs)

- 1 classe élémentaire
- 1 classe maternelle
- locaux annexes complémentaires.

L'avant-projet détaillé de cette opération sera soumis au Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.